Elaboration du Plan d’Aménagement d’Extension et d’Embellissement de la Ville de Port-au-Prince

**Le programme Urbayiti « gouvernance urbaine et villes résilientes »** est un programme de l’Etat haïtien financé par l’Union européenne et cofinancé par la France et l’Espagne visant à contribuer au développement économique et social d’Haïti et à la résilience des populations urbaines à travers l’amélioration de la gestion et de la qualité de vie des villes. Les objectifs spécifiques du projet sont :

OS1 - le renforcement de la gouvernance du secteur urbain, aux niveaux national et local par la structuration légale et institutionnelle du secteur, le renforcement de capacités des acteurs et la participation effective des citoyens et citoyennes et de la société civile à la vie urbaine ;

OS2 - le renforcement de la résilience des villes et des populations urbaines : l’amélioration de l'accès aux services de base, la réduction des vulnérabilités économiques et sociales et l’atténuation des risques naturels permettront d'atteindre ce deuxième objectif dans les zones ciblées (Port-au-Prince, Jérémie et Les Cayes).

**Le contexte**

La zone métropolitaine de Port-au-Prince, qui compte près de 3 millions d'habitants et qui est encore à ce jour la principale destination des migrations et de l'exode rural, est confrontée à de nombreux enjeux qui pénalisent son développement économique et rendent extrêmement difficiles les conditions de vie de ses habitants.

La Commune de Port-au-Prince, sans outil opérationnel de planification, est dans l'incapacité de reconstruire son centre-ville historique, de bloquer l'urbanisation sur les mornes et de planifier la mise à niveau des infrastructures.

Au final, malgré la quantité de documents existants, la Mairie de Port-au-Prince ne dispose d'aucun document lui permettant de connaître son territoire, et d'aucun outil lui permettant de définir une politique cohérente et opérationnelle pour répondre aux besoins en matière d'urbanisme et de développement.

C'est dans l'objectif de combler ce manque que la Mairie de Port-au-Prince, appuyée par Expertise France dans le cadre du projet Urbayiti, souhaite se doter d’un document d'urbanisme, planifiant son développement, protégeant les zones à risque et encadrant les nouvelles constructions.

***Date limite de candidature : 14 juin 2019***